

CONDITIONS DE VENTE

CONDITIONS OF SALE



Une commission de quinze (15) % sera ajoutée au prix de vente de chaque lot payé par l'acquéreur. Cette commission fait partie du prix d'achat. La T.P.S. de 5 % pour les résidents du Canada ainsi que la T.V.Q. de 9,975 % pour ceux de la province de Québec, ou la T.V.H. pour les résidents des provinces participantes, sont aussi exigibles pour toutes les mises gagnantes.

Les lots sont vendus au plus offrant. En cas de litige, la décision du commissaire sera finale. Les lots doivent être récupérés immédiatement après la vente. Les acquéreurs doivent payer leurs lots sur livraison. Le prix de vente sera augmenté de deux (2) % par mois sur tout solde dû. Paiement au comptant, par chèque, traite bancaire (devises CAN ou US). Les cartes de crédit Visa et MasterCard sont acceptées.

Toutes les mises sont en devises canadiennes. Les mises en devises américaines seront converties selon le taux de change en vigueur.

Les frais de port, d'assurance et de recommandation sont aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur désirant soumettre une pièce à l'expertise devra en aviser le commissaire et payer le lot en totalité le jour de la vente. L'acquéreur sera remboursé s'il peut prouver que la pièce est différente de la description.

Aucun lot faisant mention de défaut ne sera retourné. Les photographies font partie intégrante de la description. Un lot ne peut être repris d'une personne ayant eu l'opportunité de l'examiner avant la vente.

Tout retour, pour quelques raisons que ce soit, doit être effectué avant l'expiration du délai de trente (30) jours suivant la réception du ou des lots. Les Enchères Champagne étant dans l'obligation de payer les consignataires dans ledit délai.

Le commissaire se réserve le droit de grouper deux ou plusieurs lots, ainsi que de retirer tout lot. Les offres d'achat seront exécutées par le commissaire.

La remise d'une mise d'achat verbale, écrite ou électronique implique l'adhésion totale aux conditions de vente.

Les mises de surenchères sont à la discrétion du commissaire. Les mises par courrier, fax, téléphone ou en ligne sont enregistrées dans l'ordre de réception. Dans l'éventualité de deux (2) mises identiques, la préséance va à la première mise reçue. Seules les mises par courriel de nos clients réguliers ou avec numéro de carte de crédit sont acceptées.

A buyer's premium of fifteen (15) % will be added to the hammer price of each lot and is payable by the buyer as part of the purchase price. The G.S.T. of 5 % for Canadian residents and the Q.S.T. of 9.975 % for Quebec residents (or the H.S.T. for residents of the participating provinces) are also applicable to all successful bids as part of the purchase price.

Lots are sold to the highest bidder. In case of dispute, the decision of the auctioneer will be final. Lots should be picked up immediately after the sale. Purchasers must pay for their lots on delivery. An interest charge of two (2) % per month will be charged to buyers on all overdue accounts. Payment by cash, cheque, money-order (CAN or US currency) and credit cards Visa and MasterCard are accepted.

All bids are in Canadian funds. Bids in US funds will be converted at the prevailing exchange rate.

Forwarding charges, insurance and registration will be charged to the buyer. Shipment is executed at the buyer's risk and responsibility.

Should a purchaser wish to submit an item for expertization, the auctioneer must be notified and the lot paid at the time of sale. If the lot proves to be not as described, the purchaser's money shall be repaid in full.

Material described as having defects are not returnable on account of condition. No lots may be returned by persons who have had the opportunity to examine the material before the sale. Any returns for whatever reason must be made within thirty (30) days of receipt of lot(s). Champagne Auctions are obligated to pay all consignment lots within this amount of time.

The auctioneer reserves the right to group two (2) or more lots and also to withdraw any lot or lots from sale.

The placing of a bid shall constitute acceptance of the foregoing conditions of sale. Bids will be executed by the auctioneer. Bidding increments are at the discretion of the auctioneer.

Mail, fax, phone or online bids are entered on a first bid received basis. In the event of a tie bid, the first bid received has priority. E-mail bids are accepted only from regular customers or if a credit card number is supplied.